

Restitution du mini plan de paysages présenté par Clovis Gorisse du PNR et Corentin Anglade du CAUE.

Le mini plan de paysage est un outil qui peut guider les prises de décision pour les transformations du paysage de la boucle de Cénevières. L'existant a été analysé, les enjeux et les orientations stratégiques transcrits et une déclinaison d'actions a été réalisée.

Les différentes cartes ont été présentées lors de cette réunion.

Adoption du dernier procès verbal : à l'unanimité.

Questions diverses :

Pour le projet d'extension du cimetière, la DETR a été obtenue à hauteur de 25%.

Point MAM : une dernière tentative d'appel à candidature a été lancée, suite à l'abandon d'une candidate du binôme retenu. La CAF et la PMI choisiront le binôme à nouveau après dépôt des dossiers. L'ouverture pourrait être pour janvier 2025 au mieux. Une baisse des subventions possibles a eu lieu entre le début du projet et ce jour.

Point AE 101: suite à la dégradation du bâtiment il convient de faire intervenir à nouveau un expert.

Protection incendie : la piste d'utilisation des piscines existantes comme réserve de défense incendie est ouverte. Voir avec le SDIS pour la faisabilité et avec les propriétaires.